

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 39 – du 23 au 29 octobre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, DAMAS, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LES POLITIQUES BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE SYRIENNES EN ZONE DE TURBULENCES

Près de deux ans après la chute du précédent régime, l'économie syrienne est toujours au stade de la transition. La mission du FMI en Syrie au mois d'août dernier a établi des aspects positifs : la reprise se confirme, avec une croissance à deux chiffres estimée pour 2026, du fait notamment du redressement agricole, de la production d'hydrocarbures, de l'amélioration de l'approvisionnement énergétique et de la reprise des échanges. Mais il ne s'agit pas d'une normalisation des fondamentaux macroéconomiques : la reprise est inégalement répartie, la pauvreté importante, et les capacités administratives et financières de l'État sont limitées, tandis que l'appareil productif reste dégradé.

Dans ce contexte, la politique budgétaire menée depuis le début 2026 par le gouvernement syrien cherche à la fois à concilier besoins sociaux, reconstruction des infrastructures et maîtrise des dépenses. Si l'exécution 2025 a permis un léger excédent selon le Fonds, c'est principalement du fait d'une priorisation des dépenses plutôt que d'une mobilisation efficace des ressources publiques. En 2026, l'objectif du budget, présenté en avril et établi par décret, est un accroissement des dépenses et une plus grande mobilisation des recettes, à la fois fiscales et provenant des hydrocarbures.

Toutefois, l'exécution budgétaire de l'année 2026, dont les premiers chiffres ont été publiés au mois de septembre par le ministère des Finances, démontre des marges de progrès. Sur les six premiers mois, le déficit s'établit à environ 1 Md USD, illustrant des dépenses supérieures aux recettes. Ces dernières dépendent à 40 % des droits de douane, contre 22 % dans le projet de budget, et beaucoup moins des impôts et taxes – à 9 %, contre quasiment 30 % dans le projet. Ainsi, au lieu d'avoir élargi l'assiette fiscale et renforcé l'appareil productif, la politique budgétaire des autorités de transition illustre un biais envers une économie principalement importatrice. Par ailleurs, les dépenses sont à 2/3 tournées vers des frais de gestion et des dépenses de personnel, plutôt que vers la protection sociale ou des investissements de long terme. Enfin, les chiffres publiés ne sont pas détaillés par secteur, et les explications données par le ministre quant au financement du déficit ne sont pas claires.

En parallèle, la politique monétaire poursuit un objectif de maîtrise des tensions inflationnistes, avec des résultats pour l'heure mitigés. L'amélioration constatée en 2025, où l'absence de financement monétaire du déficit a contribué au ralentissement de l'inflation, s'est interrompue en 2026, du fait de facteurs tant externes – renchérissement des importations alimentaires et énergétiques – qu'internes – augmentation des salaires publics et réajustement de certains tarifs administrés notamment. Le remplacement de l'ancienne monnaie à partir du 1^{er} janvier 2026, et effective à date à plus de 95 %, n'est pas en elle-même une opération de stabilisation

LE CHIFFRE À RETENIR

1 Md USD

DÉFICIT PUBLIC SYRIEN
PREMIER SEMESTRE 2026

monétaire : simple modification de l'unité de compte, elle ne réduit ni les déséquilibres monétaires, ni les besoins de devises. En conséquence, les tensions sur le marché des changes s'accroissent : à fin octobre 2026, le dollar s'échangeait à 142 nouvelles livres sur le marché parallèle, contre 122 livres au taux officiel, soit un écart d'environ 16 %. L'inflation devrait s'établir à au moins 20 % en glissement annuel selon la Banque mondiale. L'enjeu n'est toutefois pas tant de défendre ponctuellement le taux de change, que d'affirmer la crédibilité de la politique monétaire et rétablir la confiance dans la monnaie, dans un contexte où le secteur bancaire syrien n'est pas encore en état d'orienter le financement vers l'économie productive et exportatrice.

En conséquence, si les perspectives de croissance du pays sont favorables, la vie quotidienne ne s'est pour l'heure pas encore améliorée pour le peuple syrien. En témoignent les vagues de manifestation de septembre contre la hausse du prix des carburants, et plus globalement contre la vie chère. Pour assurer une amélioration de l'économie, il s'agit avant tout pour les autorités de transition de consolider les fondamentaux de la stabilisation macroéconomique : sur le plan budgétaire, en améliorant les recettes pour limiter le financement monétaire ; sur le plan monétaire, en réhabilitant le système bancaire, améliorant les entrées de devises et renforçant l'autonomie opérationnelle de la Banque centrale. Sur ce dernier point, consciente qu'il s'agit d'un préalable à une reprise durable, la France apporte actuellement son expertise à la Syrie.

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. LA LIVRE ÉGYPTIENNE RAMENÉE À SON PLUS BAS NIVEAU FACE AU DOLLAR

Depuis le 1^{er} octobre, la livre égyptienne a perdu environ 7 % de sa valeur face au dollar, franchissant le seuil de [56 EGP/USD](#) le 26 octobre, soit le plus bas niveau atteint par la livre récemment et dépassant le précédent pic historique de 54,6 EGP/USD atteint début avril 2026 à la suite de l'escalade militaire entre les États-Unis et l'Iran. Face à l'euro, la livre égyptienne s'est approchée, le 26 octobre, de son pic historique de 63,3 (atteint début avril 2026), sans le dépasser. Cette dépréciation résulte, d'une part, de la hausse des cours du pétrole, qui a accru la demande de dollars pour financer les importations d'énergie. Or, les importations nettes d'énergie représentent environ 4 % du PIB et le déficit courant atteindrait 5,1 % du PIB sur une base trimestrielle au deuxième trimestre 2026. D'autre part, les tensions régionales et les anticipations concernant les taux d'intérêt ont incité les investisseurs à réduire leur exposition à la dette publique égyptienne.

2. FORUM EGYPT 2026 : ANNONCE DE PLUSIEURS MESURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Le [Forum Egypt 2026](#) s'est tenu du 19 au 24 octobre à la Nouvelle Capitale Administrative, à l'initiative du Président de la République arabe d'Égypte. Il a donné lieu à plusieurs annonces économiques et sociales de la part du gouvernement en matière d'amélioration du pouvoir d'achat, de services publics, de santé, de logement, d'accès aux infrastructures et de politique énergétique. Ainsi, le gouvernement a notamment annoncé un programme national d'une durée de quatre ans visant à fournir un million de logements, dont 200 000 logements locatifs, le raccordement de 3,2 millions de logements au réseau de gaz naturel d'ici juin 2030, la hausse du salaire mensuel minimum des enseignants à 15 000 EGP d'ici deux ans, l'objectif d'augmenter le salaire minimum des fonctionnaires de 8 000 EGP à 15 000 EGP d'ici la fin de l'exercice 2029/2030 et l'augmentation des primes moyennes versées aux professionnels de santé d'au moins 50 % d'ici l'exercice 2029/2030. À plus brève échéance, le gouvernement a annoncé la hausse de la retraite minimale à 2 080 EGP (+18,5 %) dès janvier 2027,

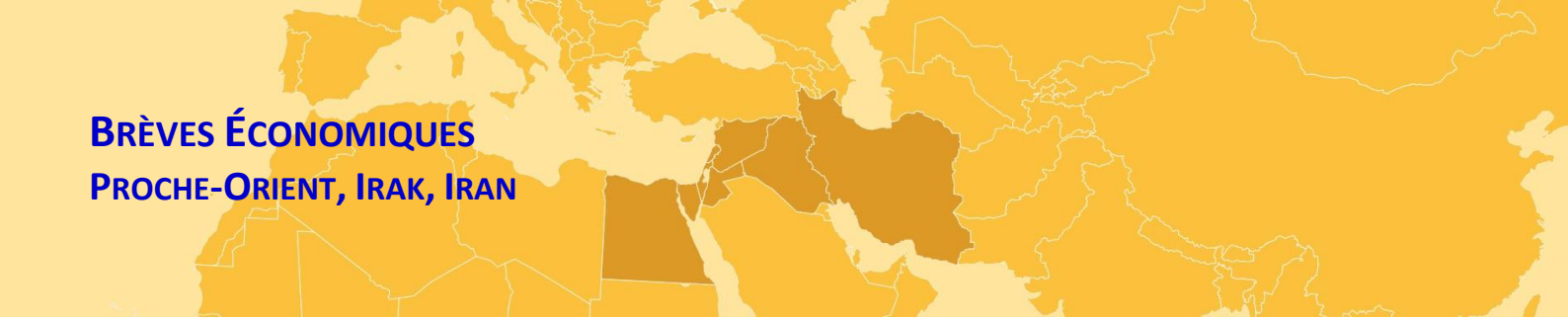
l'inauguration de certains nouveaux hôpitaux universitaires publics et privés à partir de 2027 et la mise en œuvre de la deuxième phase de l'initiative présidentielle « Haya Karima ». En matière de politique énergétique, le gouvernement a confirmé l'objectif d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030, avec une cible intermédiaire de 30 GW installés d'ici fin 2028. Le forum s'est clôturé par la présentation du programme national de transformation économique 2027-2030, qui a vocation à prendre le relais du programme FMI et dont la version finale devrait être rendue publique en décembre.

3. SIGNATURE DE CONTRATS POUR LE PROJET D'EXPLOITATION DU CHAMP GAZIER DE CRONOS (CHYPRE)

Le 26 octobre, Eni a procédé à [la signature](#) des principaux contrats de construction et de forage dans le cadre du développement du champ gazier de Cronos, au large de Chypre, mené conjointement avec TotalEnergies, en présence du Président chypriote Nikos Christodoulides. Pour rappel, les deux groupes avaient annoncé en juillet dernier la décision finale d'investissement (FID) du projet, qui prévoit l'acheminement du gaz vers les installations égyptiennes de liquéfaction de Damiette via le gazoduc reliant le champ pétrolier offshore de Zohr, en vue de sa réexportation sous forme de GNL. Le projet vise une capacité de production de 2,8 Mt/an de GNL et une mise en service à partir de 2028. Ce projet revêt un intérêt stratégique pour l'Égypte, en permettant de valoriser des infrastructures de liquéfaction actuellement sous-utilisées et de conforter la position du pays comme hub gazier régional, conformément à l'ambition des autorités. Dans cette perspective, le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Badawi, avait également rencontré la semaine précédente Julian Bouget, vice-président de TotalEnergies chargé de l'exploration et de la production pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, afin d'échanger sur l'avancement du projet et, plus largement, sur les opportunités en matière d'exploration.

4. APPROBATION DE TROIS PROJETS « PPP » DANS LES SECTEURS DE L'EAU ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Le comité pour les partenariats publics-privés (PPP) [s'est réuni](#) le 25 octobre en présence du premier



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

ministre, Mostafa Madbouly, et a approuvé le développement de trois projets, dont la station de traitement des eaux usées industrielles pour la zone industrielle d'El-Raswa, au Sud de Port Saïd, d'une capacité de 35 000 m³/j, une usine de dessalement d'eau de mer à Suez d'une capacité d'1 M de m³/j, et une mise en concession des postes de transformation et du réseau électrique de Capital Gardens dans le gouvernorat du Caire. Les trois projets devraient prochainement faire l'objet d'appel d'offres. Ces annonces confirment la stratégie du gouvernement de promotion du modèle de PPP pour le développement des infrastructures, afin de réduire l'endettement public et d'accroître la participation du secteur privé.

5. MAINTIEN DU STATUT « GOLD TIER » DE L'ÉGYPTÉ DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'HÉPATITE C

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a officiellement validé le maintien de l'Égypte au niveau « Or » dans le cadre de la lutte pour l'élimination de l'hépatite C. L'Égypte est le premier pays à obtenir cette reconnaissance. En 2023, à la suite d'une baisse remarquable de la prévalence de l'hépatite C, passée d'environ 10 % à moins de 0,38 % en un peu plus d'une décennie, l'Égypte est devenue le premier pays au monde à obtenir le statut « Gold Tier » de l'OMS sur la voie de l'élimination, conformément aux critères de validation fixés par l'Organisation. Cette réussite égyptienne s'appuie sur la campagne « 100 millions de seha » (vies saines), qui a permis de dépister plus de 60 M de personnes et de traiter plus de 4,5 M de personnes atteintes d'hépatite C. Cette campagne marque l'engagement des autorités égyptiennes à pérenniser les services de prévention et de dépistage à travers le pays, et d'une approche visant à mener un dépistage à l'échelle nationale et à fournir des traitements accessibles.

IRAK

1. DÉLÉGATION D'ENTREPRISE FRANÇAISES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Pour la première fois, une délégation d'entreprises françaises spécialisées dans le secteur de la santé, conduite par l'association French Healthcare, s'est rendue en Irak du 26 au 29 octobre 2026. Dix

entreprises et organisation ont participé à cette mission : Dessintey, DMS Imaging, Ellipse Projects, Ginger International, La Chaîne de l'Espoir, Med in Touch, NovaKamp, Rofim, Sanofi et Vygon. Le programme a permis aux participants d'être reçus, entre autres, par les ministres de la Santé en Irak fédéral et dans la Région autonome du Kurdistan, de se familiariser avec l'écosystème public et privé de la santé en Irak et d'effectuer plusieurs visites de sites hospitaliers. Les entreprises françaises ont exposé à leurs interlocuteurs irakiens leurs domaines d'expertise respectifs, qui incluent notamment la construction d'infrastructures hospitalières, la production de médicaments, les équipements médicaux, les technologies médicales, la médecine numérique ou le traitement des déchets.

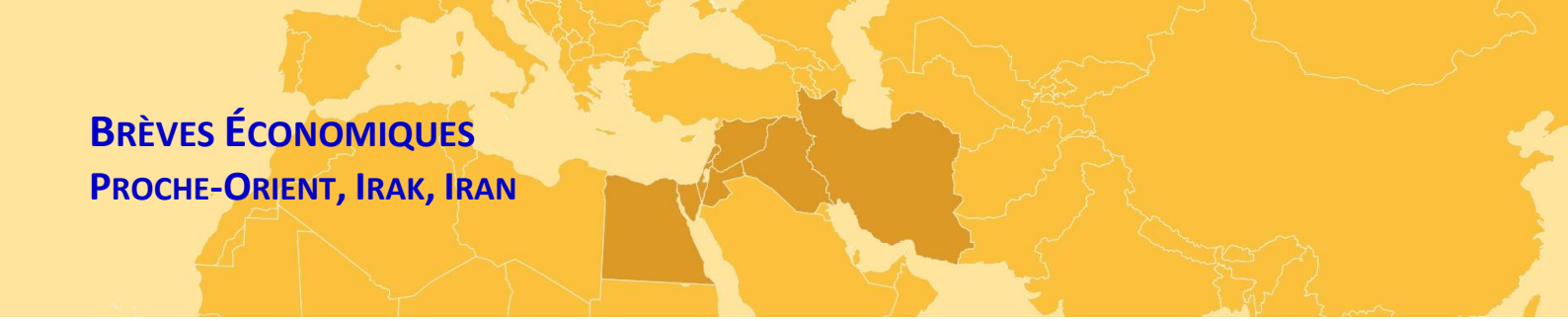
2. PREMIÈRES ESTIMATIONS SUR LE BUDGET 2027

Dans le contexte de récession attendue cette année (-16 % selon le FMI) du fait de l'effondrement des recettes pétrolières engendrée par la fermeture du détroit d'Ormuz au printemps 2026, le projet de budget fédéral irakien pour 2027 est en cours de préparation par le gouvernement. Celui-ci prévoirait des dépenses publiques de 217 200 Mds IQD (143,6 Mds USD), pour des recettes estimées à 174 200 Mds IQD (115,2 Mds USD), dont 144 000 Mds issus du pétrole (95,2 Mds USD soit 82,6 % des recettes) et 30 200 Mds de recettes non pétrolières (20 Mds USD). Le déficit prévisionnel atteindrait 43 000 Mds IQD (28,4 Mds USD). Les dépenses seraient principalement consacrées aux salaires, à hauteur de 64 700 Mds IQD (42,8 Mds USD), à la protection sociale (33 000 Mds, soit 21,8 Mds USD), ainsi qu'aux subventions, aides et intérêts (17 000 Mds IQD soit 11,2 Mds USD) et au service de la dette (environ 17 000 Mds IQD). Le budget repose sur une hypothèse de prix du pétrole de 58 USD le baril.

IRAN

1. REcul DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA CHINE ET L'UE

Selon les statistiques publiées par les autorités chinoises, européennes et pakistanaises, les échanges commerciaux de l'Iran avec plusieurs de ses principaux partenaires ont enregistré un recul en



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

2026, tandis que les exportations vers le Pakistan ont poursuivi leur progression. Les échanges commerciaux enregistrés par les douanes chinoises ont atteint 3,33 Mds USD au cours des neuf premiers mois de 2026, en baisse de 56 % en g.a, contre 7,49 Mds USD sur la même période en 2025. Les exportations iraniennes vers la Chine ont chuté de 68 %, à 789 M USD, tandis que les exportations chinoises vers l'Iran ont diminué de 49 %, à 2,54 Mds USD. Ces dernières comprennent notamment 376 M USD de véhicules, de motos et de pièces détachées, représentant près de 15 % des ventes chinoises à l'Iran. Ces statistiques ne rendent toutefois pas compte de l'ensemble des échanges pétroliers entre les deux pays. Les échanges commerciaux avec l'Union européenne ont également enregistré un recul au cours des huit premiers mois de 2026. Ils auraient diminué de 37 % en g.a, à 1,57 Md EUR. Les exportations européennes vers l'Iran se seraient contractées de 38 %, à 1,22 Md EUR, tandis que les importations européennes en provenance d'Iran auraient reculé de 34 %, à 349 M EUR. L'Allemagne demeure le premier partenaire commercial au sein de l'UE. Ses échanges bilatéraux auraient diminué de 40 %, à 491 M EUR, dont 364 M EUR d'exportations vers l'Iran (- 44 %) et 127 M EUR d'importations en provenance d'Iran (- 21 %). À l'inverse, les exportations iraniennes vers le Pakistan auraient progressé de 25 % au cours des sept premiers mois de 2026, atteignant 864 M USD, contre 692 M USD sur la même période en 2025.

2. LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN HAUSSE DE 49 % EN 2025/2026

Selon le Centre de développement du commerce électronique, la valeur des transactions du secteur aurait atteint 82 M Mds IRR (environ 63 Mds EUR au taux de change moyen du marché libre) au cours de l'année 1404 (2025/2026), soit une hausse de 49 % en g.a, quasiment équivalente à l'inflation (48,3 %). Près de 70 % de cette valeur correspond à des paiements en ligne. Le nombre de transactions a progressé d'environ 12 %, tandis que leur montant moyen a augmenté de 33 %, pour atteindre 15,5 M IRR (12 EUR). Cette croissance masque toutefois les effets des crises successives et des coupures d'Internet. Alors que la valeur des transactions affichait une progression moyenne supérieure à 60 % durant les

mois sans crise, elle a reculé de 8 % en février-mars 2026, parallèlement à une baisse de 6 % du nombre de transactions. Ces évolutions soulignent le potentiel de croissance du commerce électronique, mais aussi sa forte vulnérabilité à l'instabilité politique et sécuritaire ainsi qu'aux restrictions d'accès à Internet, qui conduisent les consommateurs à reporter leurs achats ou à privilégier les commerces physiques.

3. LA FILIÈRE ALUMINIUM FONCTIONNE EN DESSOUS DE SES CAPACITÉS

Les quatre producteurs d'aluminium disposent d'une capacité nominale totale d'environ 767 000 tonnes, mais la production annuelle attendue n'est que de 650 000 tonnes. L'écart de 117 000 tonnes illustre le coût direct des déséquilibres électriques et gaziers sur une industrie où une interruption peut dégrader durablement les cuves : lorsqu'une cuve s'arrête, elle peut perdre 50 à 60 % de sa qualité. L'énergie représente 20 à 30 % du coût de production de l'aluminium. La stabilité de l'approvisionnement en électricité et en gaz est donc aussi importante que son prix. Or la filière cumule cette vulnérabilité avec une dépendance estimée à 85 % aux importations d'alumine, faute de ressources nationales suffisantes de bauxite. Les perturbations du transport dans le Golfe rendent ce besoin de matières premières encore plus sensible aux aléas maritimes et à l'accès aux devises. Les industriels demandent à la fois une fourniture d'énergie plus prévisible, un accès facilité aux devises pour importer matières premières et pièces, et une révision des modalités de retour des recettes d'exportation. Ils estiment qu'une offre d'environ 350 000 tonnes de lingots à la Bourse des marchandises aiderait les entreprises en aval.

4. FERMETURE DE LA SUCCURSALE DE BANK SADERAT À HAMBOURG (ALLEMAGNE)

L'autorité allemande de supervision financière, BaFin, a retiré la licence de la succursale hambourgeoise de Bank Saderat Iran et ordonné sa liquidation. Le régulateur invoque des manquements aux exigences légales et l'absence de correction des défaillances relevées. Les actifs de la succursale sont estimés à environ 62 M EUR. Leur montant reste modeste à l'échelle du système bancaire allemand, mais la mesure réduit concrètement un point d'appui bancaire iranien en Europe. Parallèlement, le Trésor

américain a annoncé des sanctions visant cinq personnes, quatre entreprises et neuf navires liés à l'Iran. Washington indique cibler notamment des intermédiaires de la navigation et un cabinet juridique établi en Grèce et au Panama, dans le cadre de sa campagne de pression économique. La combinaison d'une liquidation bancaire en Allemagne et du ciblage de facilitateurs maritimes peut compliquer les paiements, l'accès à l'assurance et les montages juridiques ou logistiques nécessaires au commerce extérieur, particulièrement pour les exportations pétrolières.

5. LE GOUVERNEMENT RENFORCE LES CONTRÔLES SUR LA CONSOMMATION D'ESSENCE

Face à une consommation quotidienne d'essence dépassant 135 millions de litres, supérieure aux capacités de production des raffineries nationales, les autorités multiplient les mesures visant à maîtriser la demande, limiter la contrebande et réduire la pression sur les finances publiques. Dans ce cadre, les autorités ont engagé une réforme du système de distribution du carburant : les cartes de carburant collectives mises à disposition dans les stations-service sont progressivement retirées dans onze provinces, notamment dans les régions frontalières, afin de renforcer la traçabilité des transactions. Cette mesure s'accompagne de l'attribution prévue de 50 litres supplémentaires au troisième tarif sur les cartes personnelles des automobilistes. Le gouvernement développe également un dispositif d'identification des utilisateurs des cartes de stations-service, reposant sur la *tokenisation* des cartes bancaires. Environ 40 % des opérations de ravitaillement étaient jusqu'à présent effectuées à l'aide de cartes collectives. Le gouvernement affirme par ailleurs que les mesures de maîtrise de la consommation ont permis de mettre fin, pour le moment, au recours aux importations d'essence. Cette évolution serait notamment liée à la réduction de la consommation et au développement du gaz naturel comprimé (GNC), dont l'utilisation aurait progressé de 14 %, permettant d'économiser environ 2 millions de litres d'essence par jour. Au-delà de ces mesures, plusieurs pistes structurelles sont avancées pour réduire durablement la consommation : développement des transports publics, gratuité ponctuelle du métro et des autobus lors des pics de pollution, encouragement au

télétravail, aides à la conversion des véhicules au GNC, renouvellement du parc automobile vieillissant et dématérialisation des démarches administratives.

ISRAËL

1. INTEL RACHÈTE CLASSIQ POUR 2,3 MDS USD, LA PLUS IMPORTANTE TRANSACTION DE L'HISTOIRE DU QUANTIQUE

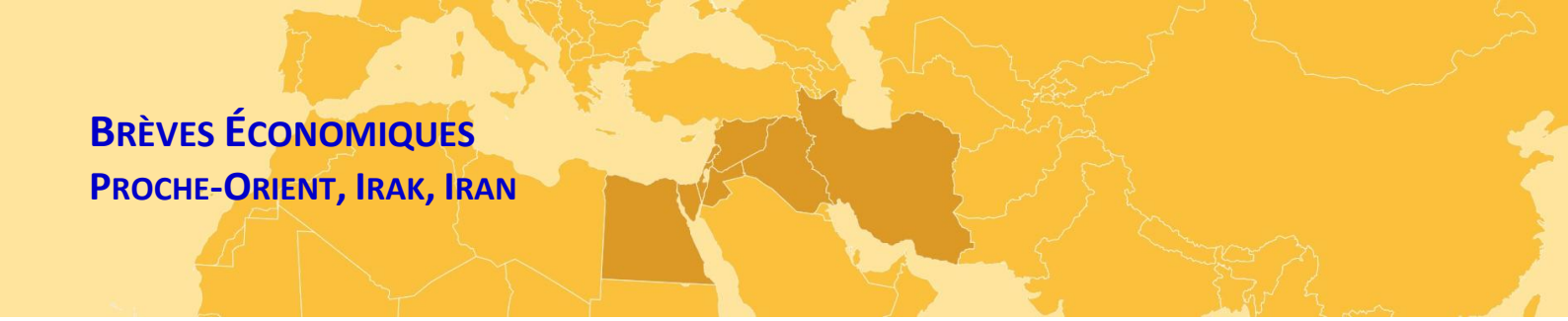
Après son rachat de Mobileye pour 15,3 Mds d'USD, Intel vient d'annoncer le rachat de la société israélienne Classiq, qui développe des systèmes d'exploitation pour ordinateurs quantiques, agnostiques aux technologies matérielles utilisées. L'entreprise créée en 2020 a jusqu'à présent levé 200 M USD et compte 150 employés, presque tous basés en Israël. Son CA est estimé à quelques dizaines de millions de dollars par an. Avec cette opération, Intel fait d'Israël sa base mondiale pour la R&D en matière d'informatique quantique, alors même que l'entreprise américaine, qui dispose historiquement d'une large présence dans le pays (dont notamment deux importants sites de production de microprocesseurs à Kyriat Gat), avait eu tendance à réduire son empreinte depuis 18 mois (réduction des effectifs locaux de 14 000 à 11 000 employés).

2. BAISSÉ DE LA BOURSE DE TEL AVIV APRÈS DES ÉLECTIONS SANS RÉSULTAT DÉCISIF

L'indice TASE 125 et l'indice TASE 35 reculaient respectivement de 3,4 % et 2,9 % à la mi-journée mercredi. Les indices de l'assurance et de l'immobilier chutent de plus de 6 %, tandis que l'indice bancaire perd 4,4 %. Ces baisses traduisent la crainte par les investisseurs d'une paralysie politique susceptible d'entraîner une paralysie économique et une incapacité à gouverner, voire la nécessité de procéder à de nouvelles élections. Pour mémoire, après le décompte de 85 % des suffrages, le bloc Netanyahu comptait 53 sièges sur 120 contre 48 pour celui de l'opposition et 19 pour les partis arabes.

3. PUBLICATION DE LA PRÉQUALIFICATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE DESSALEMENT EN GALILÉE OCCIDENTALE

Le comité des appels d'offres pour le dessalement de l'eau de mer a publié les documents de préqualification (PQ) pour un appel d'offres



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

international visant la construction d'une nouvelle usine de dessalement en Galilée occidentale, d'une capacité de production d'au moins 100 M de m³ par an. Le concessionnaire sera chargé de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'installation pendant une période de 25 ans. La future usine, baptisée « Galil occidental B », sera construite au sud de la ville de Nahariya, à proximité de et reliée à l'usine de dessalement « Galil occidental A » d'une capacité équivalente, dont la construction est déjà avancée. Selon le ministère des Finances, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant à augmenter la capacité de production de 800 M de m³ par an à environ 1,5 Md de m³ entre 2030 et 2035.

4. LES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ONT PROGRESSÉ DE 19 % EN QUATRE ANS

Une étude menée par des chercheurs de l'université de Tel-Aviv a suivi l'évolution d'un panier de 80 produits courants entre septembre 2022 et août 2026. Elle a révélé que les prix avaient augmenté de 19,6 % dans les commerces de quartier, de 19 % dans le commerce en ligne et de 14,5 % dans les chaînes de magasins discount. Au cours des quatre années précédentes, les prix n'avaient augmenté respectivement que de 4,3 %, 4,1 % et 2,8 %. L'une des principales conclusions met en évidence l'écart entre les prix de vente au détail payés par les consommateurs et les coûts de production. S'appuyant sur les données du Bureau central des statistiques, les chercheurs ont relevé que l'indice des prix à la production dans le secteur agroalimentaire n'avait augmenté que d'environ 2 % au cours des quatre dernières années. Cet écart soulève des questions quant aux explications fournies par les industriels agroalimentaires et les chaînes de distribution à chaque fois annonce d'une nouvelle hausse des prix.

JORDANIE

1. BAISSÉ DU DÉFICIT COMMERCIAL (-9,6 %) SUR LES HUIT PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Selon les données du Département des statistiques (DoS), le déficit commercial de la Jordanie a reculé de -9,6 % en glissement annuel (g.a.) sur les huit premiers

mois de l'année, s'établissant à 5,8 Mds JOD (8,2 Mds USD), contre 6,5 Mds JOD (9,1 Mds USD) sur la même période en 2025. Les exportations totales ont augmenté de +11,2 % en g.a, atteignant 7,5 Mds JOD (10,5 Mds USD). Cette hausse a été portée par une croissance des réexportations de +63,4 % en g.a., pour atteindre 1 Md JOD (1,41 Md USD). Les exportations nationales ont également augmenté de +6 % en g.a (6,5 Mds JOD / 9,1 Mds USD), notamment les exportations d'engrais (+16,4 %), de potasse (+12,3 %), de textiles (+4,6 %) et de produits pharmaceutiques (+1,8 %). Les principaux marchés ayant bénéficié de cette hausse des exportations nationales sont la Chine (+74,3 %), la Syrie (+28,9 %) et l'Union européenne (+11,4 %). Les importations ont en revanche enregistré une hausse limitée de +1 % en g.a, atteignant 13,3 Mds JOD (18,7 Mds USD). En particulier, les importations de pétrole et de produits pétroliers ont augmenté de +39,1 % en g.a, tandis que les importations de véhicules ont baissé de -33,6 % en g.a. Par conséquent, le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré de 5 points, passant de 51 % à 56 %.

2. HAUSSE DES RECETTES TOURISTIQUES (+4,9 %) SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Selon les données de la Banque centrale de Jordanie (CBJ), les recettes touristiques ont atteint 6,35 Mds USD sur les neuf premiers mois de 2026, en hausse de +4,9 % par rapport à la même période en 2025. Cette progression a été particulièrement marquée en septembre avec des recettes atteignant 794,3 M USD, soit +21,5 % en g.a. Elle a été portée principalement par la hausse des recettes générées par les touristes en provenance des pays arabes (+18,8 %) et d'Asie (+12,3 %), malgré un recul de celles générées par les touristes européens (-23,7 %) et américains (-16,3 %).

LIBAN

1. DEUXIÈME ÉDITION DU SALON DÉDIÉ À L'INDUSTRIE LIBANAISE

Le 28 octobre s'est tenue l'inauguration de la seconde édition du *Lebanese Industry Expo*, à Beyrouth, en présence du Premier ministre Nawaf Salam et du ministre de l'Industrie, Joe Issa El Khoury. Organisé

jusqu'au 31 octobre, le salon réunit 142 exposants issus de secteurs variés, de l'industrie lourde à l'agroalimentaire, en passant par le textile et les cosmétiques. À cette occasion, le Premier ministre a annoncé le lancement d'un programme national visant à soutenir la production locale et à substituer des produits libanais compétitifs aux importations, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de soutien aux exportations industrielles. Il a également souligné la nécessité de réduire les coûts énergétiques et d'améliorer les conditions de concurrence pour les industriels libanais. Des mesures plus spécifiques précisant ces annonces pourraient être prises prochainement. Selon le ministère de l'Industrie, les exportations industrielles libanaises ont atteint 2,9 Mds USD en 2025, en hausse de plus de 15 % sur un an. Deux entreprises françaises disposent d'une implantation industrielle au Liban, Saint-Gobain et Liban Câbles, détenue par Nexans.

2. LOI DE RÉOLUTION BANCAIRE : ARTICLE 3 RÉTABLI DANS SA VERSION DE 2025 PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel (CC) a rendu le 20 octobre, deux jours avant expiration du délai constitutionnel, sa décision relative à la saisine du Président de la République (PR) sur l'article 3 de la loi de résolution bancaire (BRL), adoptée en août 2026. Le PR Joseph Aoun contestait la suppression, au moment du vote en session plénière, de la référence au code de la monnaie et du crédit au sein de l'article 3 de la BRL qui contient les objectifs de la loi. L'article 70 de ce code définit en effet les missions de la Banque du Liban. Le CC, qui a censuré deux dispositions mineures, a estimé que le vote de cet article au Parlement était entaché d'irrégularités et a rétabli l'article 3 de la BRL dans sa version originale, sans l'amendement apporté en session plénière. La référence au code est donc maintenue.

La loi de résolution bancaire est cruciale pour la restructuration du secteur et plus généralement pour le redressement du secteur financier. Elle constitue, avec la loi de stabilisation financière et de compensation des dépôts (« gap law ») et le cadre budgétaire de moyen terme (MTFF), l'une des trois principales préconditions à la négociation d'un accord technique avec le FMI. L'adoption rapide et définitive de cette loi-cadre était attendue par l'ensemble de la communauté internationale

puisqu'elle permettrait de faire avancer les discussions avec le FMI. L'ensemble des parties prenantes locales et internationales attendent désormais l'avis juridique et la position officielle du FMI, afin de savoir si cette nouvelle version du texte est recevable ou non.

PALESTINE

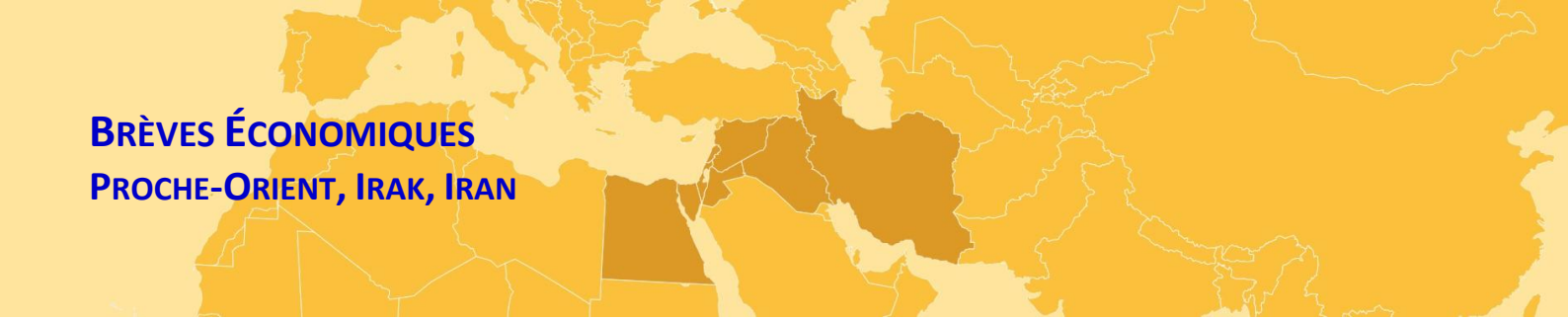
1. LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIVÉ ET ASSOCIATIF PROGRESSE DE 13 % EN 2025

Les établissements du secteur privé et associatif en Cisjordanie ont enregistré une amélioration de leur activité en 2025, sans toutefois retrouver complètement les niveaux antérieurs à 2024. Selon les données du Bureau central palestinien des statistiques, leur production a atteint 12,29 Mds USD, soit une hausse de 13 % sur un an, mais reste inférieure de 0,6 % à son niveau de 2023. L'industrie représente 38 % de la production totale, devant le commerce intérieur 30,4 % et les services 15,5 %.

La valeur ajoutée a progressé de 10,6 %, à 7,96 Mds USD, tout en restant 5,2 % sous son niveau de 2023. L'emploi a également rebondi de 8,2 %, pour atteindre 314 133 travailleurs, mais demeure inférieur de 3,5 % à 2023. Les technologies de l'information et de la communication affichent la plus forte croissance de production +29,9 %, devant l'industrie +18,6 %.

2. FINANCES PUBLIQUES SOUS TENSION CONTINUE

Sur les sept premiers mois de 2026, les finances publiques palestiniennes sont restées sous forte contrainte, affectant à la fois le paiement des salaires et les dépenses sociales. Selon les données du ministère des Finances, le gouvernement a décaissé 19,5 M NIS (5,6 M EUR) en aides sociales et allocations chômage sur cette période, dans un contexte de ressources budgétaires fortement réduites. Parallèlement, les versements aux fonctionnaires continuent d'être effectués avec plusieurs mois de décalage. Le 26 octobre, l'Autorité palestinienne a ainsi versé les salaires correspondant au mois de juillet, à hauteur d'au moins 50 % du salaire et avec un minimum de 2 000 ILS, le solde restant inscrit comme arriéré dû aux employés. Le retard de trois mois et le paiement partiel illustrent la persistance de la crise de



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

trésorerie de l'Autorité palestinienne. Cette situation limite simultanément la capacité de l'exécutif à honorer ses engagements salariaux et à maintenir ses dispositifs de protection sociale.

3. SITUATION ÉCONOMIQUE À HÉBRON

Le siège et les restrictions imposés à Hébron depuis une semaine ont fortement perturbé l'activité dans l'un des principaux pôles économiques de la Cisjordanie. Selon la Chambre de commerce de Hébron, les pertes directes liées aux fermetures sont estimées entre 10 et 12 M ILS par jour (environ 2,9 à 3,5 M EUR), dont près de 1 M ILS (environ 288 000 EUR) pour le secteur laitier. Hébron constitue l'un des principaux pôles industriels et commerciaux de Cisjordanie, avec une forte concentration d'entreprises dans l'agroalimentaire, la pierre et le marbre, le cuir, le textile et le commerce. Les restrictions de circulation limitent l'accès des salariés à leur lieu de travail, ralentissent l'acheminement des matières premières et compliquent la distribution des produits vers les autres villes palestiniennes. Elles affectent ainsi non seulement les entreprises de Hébron, mais aussi une partie des circuits d'approvisionnement en Cisjordanie. Les autorités locales signalent en parallèle des dommages matériels dans plusieurs zones industrielles. Si les fermetures se prolongent, elles pourraient entraîner de nouvelles baisses de production, des retards de livraison et des pertes de revenus pour les entreprises et leurs salariés, aggravant une situation économique déjà difficile en Cisjordanie.

4. LÉGÈRE BAISSÉ DES PRIX À LA PRODUCTION EN SEPTEMBRE

En septembre 2026, l'indice général des prix à la production en Palestine s'est établi à 224,0 points, contre 226,7 points en septembre 2025, soit une baisse d'environ 1,2 % sur un an. Cette évolution masque toutefois des différences selon la destination des produits. L'indice des biens produits localement et destinés au marché intérieur est passé de 237,32 à 235,25 points, correspondant à un recul annuel d'environ 0,9 %. La baisse est plus marquée pour les produits destinés à l'exportation, dont l'indice est passé de 127,60 points en septembre 2025 à 118,96 points en septembre 2026, soit une diminution d'environ 6,8 %. Les produits manufacturés continuent de représenter la principale composante

de l'indice, avec près de 59 % du panier, devant l'agriculture, la sylviculture et la pêche, qui en représentent environ 30 %. Ces données interviennent dans un contexte de fortes disparités de prix entre la Cisjordanie et Gaza.

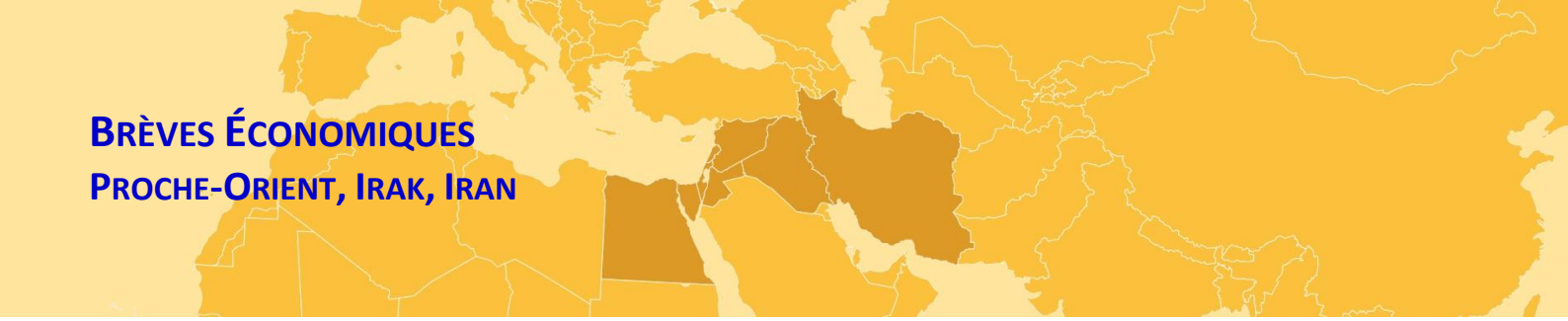
SYRIE

1. RÉHABILITATION DES PRINCIPALES RAFFINERIES DU PAYS

La Syrie poursuit la réhabilitation de ses deux raffineries pétrolières opérationnelles afin d'améliorer leurs capacités de production et leur fiabilité. À Homs, les travaux de maintenance de l'unité 10 ont permis de stabiliser le débit de traitement à environ 55 000 barils par jour, tandis que la raffinerie de Baniyas fait l'objet d'une rénovation globale visant à porter sa capacité de 80 000 à 130 000 barils par jour. En parallèle, le projet de construction d'une nouvelle raffinerie à Al-Furqlus, d'une capacité prévue de 210 000 barils par jour et destinée notamment à remplacer celle de Homs, demeure en attente de l'attribution du contrat, malgré le lancement de l'appel d'offres et la clôture des soumissions en juillet dernier. Ce projet, structuré selon le modèle de construction-exploitation-transfert (BOT), représente un enjeu stratégique pour le secteur pétrolier syrien, mais reste confronté à d'importants défis financiers et opérationnels.

2. JUSQU'À CINQ ANNÉES POUR REMETTRE LA SYRIE AUX NORMES LCB/FT

Alors qu'a lieu cette semaine la plénière du Groupe d'action financière (GAFI) à Paris, la remise aux normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) de la Syrie pourrait prendre entre trois et cinq années, d'après des experts relayés par la presse. De fait, la réintégration de la Syrie au système financier international demeure conditionnée par la mise en conformité de son secteur bancaire avec ces normes internationales. Malgré la levée de nombreuses sanctions et la reprise de certaines transactions internationales, le maintien du pays sur la liste grise du GAFI constitue un obstacle majeur au rétablissement des relations de correspondance bancaire, notamment avec les établissements européens et américains. La mise à niveau du dispositif



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

réglementaire, institutionnel et opérationnel nécessiterait entre trois et cinq ans. Dans cette perspective, les autorités syriennes ont engagé, avec l'appui du PNUD, du FMI, de la Banque mondiale et de partenaires internationaux, une stratégie nationale d'évaluation des risques et de renforcement du dispositif LBC/FT. Après une visite en juillet à Damas, une évaluation par le GAFI régional (MENAFATF) est envisagée à partir de 2027. Les réformes devront notamment porter sur le renforcement de la cellule de renseignement financier, la formation des autorités judiciaires et des services d'enquête, ainsi que la modernisation des systèmes de contrôle et de surveillance des banques. Toutefois, l'insuffisance des moyens techniques, le coût élevé des solutions spécialisées et la réticence persistante des prestataires étrangers constituent des contraintes importantes à la mise en œuvre de ces réformes.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr